

Conditions générales de vente

En date du 07 septembre 2026

1 – Clauses générales

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre la société Ligéa automatismes, au capital de 2 000 €, dont le siège social est situé à Pontoise (95300), 9 rue des Cépages, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 839 768 926, ci-après dénommée « Ligéa », et toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité professionnelle, ci-après dénommée « l'acheteur ».

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des commandes de produits passées par l'acheteur dans la rubrique « Boutique » du site www.modelisme.ligea.fr.

La validation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente par l'acheteur.

Ligéa se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. Les conditions applicables à une commande sont celles en vigueur à la date de sa validation par l'acheteur.

2 – Caractéristiques des produits proposés

Les produits proposés à la vente sont ceux présentés dans la rubrique « Boutique » du site www.modelisme.ligea.fr, dans la limite des stocks disponibles.

Les caractéristiques essentielles de chaque produit sont présentées sur sa page dans la boutique. L'acheteur est invité à en prendre connaissance avant de passer commande.

Lorsqu'un produit n'est pas disponible en stock mais peut être commandé, cette information ainsi que le délai prévisionnel de disponibilité ou de livraison sont indiqués sur le site ou communiqués à l'acheteur.

Pour chaque produit, une notice d'utilisation est téléchargeable sur le site de Ligéa.

Les photographies et illustrations des produits sont présentées à titre illustratif. De légères différences de présentation peuvent exister sans affecter les caractéristiques essentielles ou le fonctionnement du produit.

3 – Tarifs

Les prix des produits proposés dans la boutique sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC), selon le taux de TVA applicable au jour de la commande.

Ligéa se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les produits sont toutefois facturés au prix affiché au moment de la validation de la commande par l'acheteur.

Les frais d'expédition ne sont pas inclus dans le prix des produits. Leur montant est indiqué à l'acheteur avant la validation de la commande.

Les produits demeurent la propriété de Ligéa jusqu'au paiement complet de leur prix.

Pour les livraisons vers une destination susceptible de donner lieu à des droits de douane, taxes d'importation ou autres taxes locales, ces droits et taxes, lorsqu'ils sont applicables, sont à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité. Ligéa recommande à l'acheteur de se renseigner auprès des autorités compétentes du pays de destination.

4 – Commandes

L'acheteur sélectionne les produits qu'il souhaite commander et renseigne les informations nécessaires au traitement et à la livraison de sa commande.

Avant de valider sa commande, l'acheteur peut vérifier le détail des produits commandés, leur prix, les frais d'expédition ainsi que le montant total de la commande, et corriger d'éventuelles erreurs.

La validation de la commande implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente et l'obligation de paiement par l'acheteur.

Après validation de la commande et de son paiement, Ligéa adresse à l'acheteur une confirmation de commande par courrier électronique.

Ligéa se réserve le droit de refuser ou d'annuler une commande en cas de défaut ou d'incident de paiement, d'indisponibilité d'un produit, d'erreur manifeste affectant les informations relatives au produit ou à son prix, ou de difficulté particulière rendant impossible l'exécution de la commande. Dans ce cas, les sommes éventuellement versées par l'acheteur lui sont remboursées.

Une facture est établie pour chaque commande.

5 – Droit de rétractation

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision.

Lorsque la commande porte sur plusieurs produits livrés séparément, ou sur un produit composé de plusieurs lots ou pièces dont la livraison est échelonnée, ce délai court à compter de la réception du dernier produit, lot ou de la dernière pièce.

L'acheteur exerce son droit de rétractation en informant Ligéa de sa décision avant l'expiration de ce délai, au moyen du formulaire type de rétractation figurant en annexe des présentes conditions générales de vente, de la fonctionnalité de rétractation mise à disposition sur le site, ou de toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

L'acheteur dispose ensuite d'un délai de quatorze jours à compter de la communication de sa décision de se rétracter pour renvoyer le produit à Ligéa.

Les frais directs de retour sont à la charge de l'acheteur. Il est recommandé d'effectuer le retour au moyen d'un mode d'expédition permettant d'en assurer le suivi et adapté à la valeur du produit.

L'acheteur est responsable de la dépréciation du produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir sa nature, ses caractéristiques et son bon fonctionnement.

En cas d'exercice du droit de rétractation, Ligéa rembourse à l'acheteur les sommes versées, y compris les frais de livraison correspondant au mode de livraison standard proposé lors de la commande. Les éventuels frais supplémentaires résultant du choix par l'acheteur d'un mode de livraison plus coûteux ne sont pas remboursés.

Le remboursement est effectué au plus tard dans les quatorze jours suivant la date à laquelle Ligéa est informée de la décision de rétractation. Ligéa peut toutefois différer le remboursement jusqu'à récupération du produit ou jusqu'à réception d'une preuve de son expédition, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le remboursement est effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la commande, sauf accord exprès de l'acheteur pour l'utilisation d'un autre moyen de paiement n'occasionnant pas de frais pour lui.

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut notamment pas être exercé pour les produits confectionnés selon les spécifications de l'acheteur ou nettement personnalisés.

6 – Livraisons

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par l'acheteur lors de la commande.

Les colis sont expédiés par le mode de transport proposé par Ligéa lors de la commande, avec un numéro de suivi lorsque le mode d'expédition choisi le prévoit.

Ligéa délivre le produit à la date ou dans le délai indiqué à l'acheteur lors de la commande. À défaut de date ou de délai indiqué, la livraison intervient sans retard injustifié et au plus tard trente jours après la conclusion du contrat, conformément à l'article L.216-1 du Code de la consommation.

En cas de retard de livraison, l'acheteur bénéficie des droits prévus par les articles L.216-6 et L.216-7 du Code de la consommation, notamment de la possibilité de résoudre le contrat dans les conditions prévues par ces dispositions.

Tout risque de perte ou d'endommagement du produit est transféré à l'acheteur au moment où celui-ci, ou un tiers désigné par lui, prend physiquement possession du produit.

Lorsque l'acheteur choisit de confier la livraison à un transporteur autre que celui proposé par Ligéa, le risque de perte ou d'endommagement du produit lui est transféré lors de la remise du produit à ce transporteur.

6.1 – Frais d'expédition

Les frais d'expédition sont indiqués à l'acheteur avant la validation de la commande. Ils varient notamment en fonction de la destination, du poids du colis et du mode d'expédition proposé.

Deux commandes passées séparément ne sont pas automatiquement regroupées et peuvent donner lieu à des frais d'expédition distincts.

Les produits sont conditionnés dans un emballage adapté à leur nature afin de les protéger pendant le transport.

7 – Paiement

Le paiement de la totalité du montant de la commande est exigible au moment de sa validation.

Les moyens de paiement acceptés sont ceux proposés à l'acheteur sur le site au moment de la commande.

La commande n'est considérée comme définitive qu'après validation du paiement.

8 – Sécurité des paiements

L'acheteur garantit qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le moyen de paiement choisi lors de la commande.

Ligéa se réserve le droit de suspendre ou d'annuler l'exécution d'une commande en cas de refus ou d'incident de paiement, de paiement incomplet, ou en cas de suspicion raisonnable de fraude ou d'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement.

Lorsque le paiement est effectué par l'intermédiaire d'un prestataire de services de paiement, les informations nécessaires au paiement sont traitées conformément aux conditions et aux mesures de sécurité mises en œuvre par ce prestataire.

9 – Garanties

Les produits vendus par Ligéa bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-1 à L.217-32 du Code de la consommation ainsi que de la garantie légale contre les vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

9.1 – Garanties légales

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° la réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° la réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° la non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L.217-1 à L.217-32 du Code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L.241-5 du Code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

9.2 – Modalités de prise en charge

En cas de dysfonctionnement d'un produit, l'acheteur est invité à contacter Ligéa à l'adresse sav@ligea.fr en indiquant le produit concerné et en décrivant le problème rencontré.

Ligéa peut proposer des vérifications ou opérations de diagnostic à distance afin de déterminer l'origine du dysfonctionnement et, lorsque cela est nécessaire, communiquer à l'acheteur les modalités de retour du produit.

Lorsque le retour du produit est nécessaire à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité, il s'effectue selon les modalités communiquées par Ligéa et sans frais pour le consommateur, conformément aux dispositions légales applicables.

Le produit doit être expédié dans un emballage adapté permettant de le protéger pendant le transport.

Après examen du produit, si aucun défaut relevant de la garantie n'est constaté et que le produit fonctionne conformément à ses caractéristiques, notamment lorsque le dysfonctionnement signalé résulte de l'installation, du câblage, de l'alimentation, de la configuration ou d'un équipement extérieur au produit, les frais de réexpédition du produit à l'acheteur sont à la charge de celui-ci.

L'acheteur est informé du résultat du contrôle et du montant des frais de réexpédition avant le renvoi du produit.

9.3 – Garantie des vices cachés

Indépendamment de la garantie légale de conformité, l'acheteur bénéficie de la garantie légale contre les vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

Cette garantie peut être exercée dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans les conditions prévues par la loi, l'acheteur peut choisir de conserver le produit et d'obtenir une réduction du prix, ou de restituer le produit et d'obtenir le remboursement du prix.

10 – Responsabilité

Ligéa est responsable de la bonne exécution de ses obligations dans les conditions prévues par la législation applicable.

La responsabilité de Ligéa ne saurait être engagée pour les dommages résultant d'une utilisation du produit non conforme à sa destination ou à sa notice d'utilisation, d'un câblage ou d'une alimentation électrique incorrects, ou d'une modification du produit effectuée par l'acheteur ou par un tiers.

Les dispositions du présent article ne peuvent avoir pour effet de limiter ou d'exclure les droits dont bénéficie l'acheteur au titre des garanties légales ou de toute autre disposition légale impérative.

11 – Propriété intellectuelle

Les textes, photographies, illustrations, schémas, notices, logiciels et, plus généralement, les contenus diffusés par Ligéa sont protégés par les dispositions applicables en matière de propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, adaptation ou utilisation de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation préalable de Ligéa est interdite, sauf dans les cas autorisés par la loi.

L'achat d'un produit Ligéa n'emporte aucun transfert des droits de propriété intellectuelle attachés au produit, à sa documentation ou aux logiciels associés.

12 – Force majeure

Ligéa ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Lorsque l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation concernée est suspendue pendant la durée de cet empêchement, sauf si le retard qui en résulte justifie la résolution du contrat.

Lorsque l'empêchement est définitif, le contrat est résolu dans les conditions prévues par la loi.

13 – Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », après nous avoir sollicités et à défaut de réponse vous satisfaisant, vous avez la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation auprès de :

CM2C
49 rue de Ponthieu
75 008 PARIS
Tel : 01 89 47 00 14
Site internet : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>
Mail : litiges@cm2c.net

14 – Données à caractère personnel

Les données personnelles recueillies par Ligéa lors d'une commande sont nécessaires à la gestion de celle-ci, notamment à son paiement, sa facturation, sa livraison ainsi qu'au service après-vente.

Ces données peuvent être transmises aux prestataires intervenant dans l'exécution de la commande, notamment pour le paiement et la livraison, dans la limite des informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que, lorsque la réglementation l'impose, pendant les durées légales de conservation applicables.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, l'acheteur dispose notamment, selon les conditions prévues par celle-ci, de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition concernant ses données personnelles.

L'acheteur peut exercer ses droits en contactant Ligéa aux coordonnées indiquées sur le site.

Les informations détaillées concernant le traitement des données personnelles sont disponibles dans la politique de confidentialité du site www.modelisme.ligea.fr.

15 – Droit applicable et litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

En cas de litige, l'acheteur et Ligéa sont invités à rechercher préalablement une solution amiable.

L'acheteur peut également recourir au dispositif de médiation de la consommation mentionné à l'article 13 des présentes conditions générales de vente.

À défaut de résolution amiable du litige, l'acheteur peut saisir la juridiction compétente dans les conditions prévues par la législation applicable.

Annexe — Formulaire type de rétractation

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre commande.

À l'attention de

Ligéa automatismes

9 rue des Cépages

95300 Pontoise

contact@ligea.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du ou des produits ci-dessous :

Produit(s) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Commandé(s) le :

Reçu(s) le :

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

.....
.....
.....
.....

Date :

Signature du consommateur :